



COMMUNIQUÉ

Paris, le 19/01/2026

ZFE : LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE SE RÉUNIT CE MARDI, « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » APPELLE LES PARLEMENTAIRES À RESPECTER LA VOLONTÉ DES FRANÇAIS.

Alors que la Commission mixte paritaire (CMP), chargée de parvenir à un accord définitif sur les dispositions de la loi de Simplification de la vie économique — laquelle prévoit notamment l'abrogation des Zones à faibles émissions (ZFE) — se réunira demain, ce mardi 20 janvier 2026, l'association « 40 millions d'automobilistes » rappelle que les Français ont déjà exprimé, de manière massive et sans équivoque, leur opposition à cette mesure jugée socialement injuste.

Une commission mixte paritaire sous haute tension

Pour l'association, la réunion de cette Commission mixte paritaire constitue une étape décisive : elle doit permettre aux parlementaires de confirmer collectivement la position déjà adoptée par l'Assemblée nationale, en accord avec la volonté exprimée par des millions d'usagers de la route.

« Les Français se sont clairement exprimés. Le vote des députés en faveur de l'abrogation des ZFE ne relève en rien d'un hasard parlementaire : il traduit un rejet populaire profond et largement partagé. Les membres de la CMP ne peuvent faire abstraction de cette réalité : les ZFE sont une mesure punitive, socialement discriminante et économiquement intenable pour des millions d'automobilistes », déclare Philippe NOZIÈRE, Président de « 40 millions d'automobilistes ».

Une mesure déconnectée du quotidien des français

Depuis 2015, « 40 millions d'automobilistes » mène un engagement constant pour dénoncer les dérives des Zones à faibles émissions, que l'association qualifie plutôt de « Zones à forte exclusion ». Les chiffres recueillis par l'organisation, tout comme les enquêtes d'opinion, sont sans appel : 80 % des Français se déclarent opposés aux ZFE, et 66,5 % des automobilistes directement concernés affirment ne pas disposer des ressources financières nécessaires pour changer de véhicule. Dès lors, la suppression de ces zones apparaît, pour de nombreux citoyens, comme une mesure de bon sens, en phase avec les réalités économiques et sociales du pays.

Pour l'association, la Commission mixte paritaire doit confirmer la volonté démocratique exprimée dans l'Hémicycle. S'opposer à l'abrogation reviendrait à nier la parole des élus et à ignorer les difficultés rencontrées par les Français.

« Nous demeurons pleinement mobilisés pour défendre une mobilité libre, accessible et équitable. Aucun Français ne doit être exclu de son emploi, de sa famille ou de sa vie quotidienne faute de moyens pour acquérir un véhicule neuf. La CMP doit prendre ses responsabilités : respecter la décision des parlementaires et la volonté populaire », conclut Pierre CHASSERAY, Délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».

CONTACTS PRESSE :



www.40millionsdautomobilistes.com



@40MA - 40 Millions d'Automobilistes
@PChasseray - Délégué Général



@40millionsdautomobilistes51

À propos de « 40 millions d'automobilistes » : « 40 millions d'automobilistes » est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'européen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver ce facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.